



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le théâtre Le Périscope

Porté par l'association Kaléidoscope, le [théâtre Le Périscope](#) est un lieu pluridisciplinaire qui œuvre pour la démocratisation de la culture. Il encourage la mixité des publics en permettant aux personnes les plus éloignées de la culture d'y avoir accès. Une trentaine de spectacles sont proposés chaque saison ainsi que des ateliers et des performances « hors les murs » en partenariats avec des acteurs locaux du territoire.

Lieu d'art et de culture collaboratif et expérimental, le Périscope est à la fois un lieu de diffusion, un lieu de fabrication et de pratiques artistiques. Il accorde beaucoup d'importance à la création et aux formes émergentes (soutien aux artistes, accompagnement, etc). Le théâtre a également pour vocation d'instaurer un dialogue entre les artistes et leur public.

C'est donc un lieu ressource pour les publics qui sont accueillis dans ce théâtre de 100 places, en grande proximité avec la scène. Par le biais de rencontres, d'ateliers, de stages et de spectacles participatifs, certains publics prolongent l'expérience de la scène en partageant avec les artistes leur processus de création.

Cette combinaison permet aujourd'hui au théâtre de travailler de manière pérenne autant avec les publics qu'avec les acteurs sociaux et/ou culturels du territoire avec lesquels le Périscope travaille de concert.

En juillet 2019, Le Périscope reçoit l'appellation Scène conventionnée d'intérêt national – arts et création – Arts de la marionnette, marquant ainsi un tournant important dans l'histoire du théâtre. Depuis cette date, le théâtre accorde une place importante aux arts de la marionnette et organise un temps fort pendant la saison composé de plusieurs spectacles dévoilant les multiples facettes de cet art.

Projet Artistique

=> Un théâtre ouvert aux nouvelles écritures : Une programmation pluridisciplinaire

Au travers de sa programmation composée d'une trentaine de spectacles par saison, le Périscope bouscule les frontières entre théâtre, musique et danse, et puise dans les univers de la marionnette, du nouveau cirque et des arts visuels ou numériques.

=> Un théâtre de création : Un espace d'échange, de recherches et d'accompagnement artistique

Lieu intermédiaire, Le Périscope se dédie entièrement à la création, aux écritures actuelles et fait la part belle aux auteur-e-s vivant-e-s. Il constitue un maillon essentiel de la chaîne de création et de production artistique pour permettre notamment l'émergence de nouveaux talents. Nous accordons donc une place importante à la création et à l'expérimentation. Par ailleurs, plusieurs compagnies bénéficient de notre accompagnement chaque saison.

=> Un théâtre de territoire : Créer du lien entre art, population et territoire

Le Périscope prend part à la dynamique culturelle de la ville. Le théâtre initie et s'associe à des projets partagés avec les structures culturelles locales et régionales. Chaque année nous mettons en place des événements tels que la journée mondiale de la marionnette en Occitanie ou des ateliers vidéo avec le jeune public. Nous accueillons régulièrement les propositions d'autres associations culturelles de la ville dans nos murs.

=> Un théâtre vecteur de lien social : Créer de l'inclusion au sein des pratiques culturelles

L'enjeu principal du théâtre est d'assurer un lien permanent et privilégié avec tous les publics. Le Périscope est en constante réflexion pour proposer des occasions de rencontres et de pratiques artistiques accessibles à des publics différents et surtout aux publics éloignés de la culture. Ces actions prennent diverses formes comme les résidences participatives, l'organisation d'ateliers « hors les murs » ou bien la mise en place de projets pour accueillir les publics en situation de handicap, aux besoins spécifiques.



OBJET DE L'APPEL À PROJET

Réalisation

Nous recherchons un-e graphiste capable de concevoir la charte graphique de la saison 2024-2025 (2025-2026 ; 2026-2027) en observant certaines contraintes :

- La nouvelle charte graphique devra être applicable à l'ensemble des supports papiers et numériques du théâtre. D'où l'importance que tous les éléments graphiques de celle-ci soient accessibles à l'équipe via les logiciels de la suite Adobe.
- Par ailleurs, nous avons obtenu l'appellation de scène conventionnée arts et création pour les arts de la marionnette, théâtre d'objets et formes animées en 2019. Il est donc important pour nous de le mettre en avant dans nos supports de communication.

Mots clés pouvant donner une direction globale : Lisibilité, esthétisme épuré, modernité, simplicité

Objectifs

L'idée est donc pour cette nouvelle collaboration, que le ou la candidat-e retenu-e puisse :

- Rendre identifiable le théâtre Le Périscope auprès de ses publics.
- Mettre en avant la pluridisciplinarité de la programmation (marionnettes, théâtre, arts de rue, dans, cirque, musique).
- Mettre en avant le côté expérimental et les jeunes projets de création.
- Intégrer dans sa réflexion un moyen de souligner le conventionnement Marionnette.

Liste des documents à créer pour la charte graphique

Lors de sa mission, le ou la graphiste devra concevoir :

- Le visuel de saison
- La mise en page de la programmation annuelle (76 pages)
- Un gabarit au format A6 en recto-verso avec une déclinaison du visuel de saison pour des invitations
- La mise en page d'un dépliant pour un temps fort annuel
- Un gabarit 851x315 px avec 7 déclinaisons différentes pour les réseaux sociaux (page Facebook)
- Un pack d'illustrations ou d'éléments graphiques à décliner sur tout nos supports aux couleurs de la saison.

Le budget global alloué aux prestations détaillées ci-dessus est de 6000€.



CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'appel à projet se déroulera en deux temps :

- Étape 1 : La pré-sélection
- Étape 2 : Sélection sur présentation d'un premier travail graphique

Celui-ci s'adresse aux professionnel·les du graphisme indépendants.

Les premiers éléments devront être envoyés à l'adresse suivante
(merci de spécifier dans l'objet de l'e-mail «Appel d'offre graphisme 2023») :

communication@theatreleperiscope.fr

Ou par courrier à l'adresse :

**Théâtre Le Périscope
6 rue de Bourgogne,
30000 Nîmes**

Étape 1 : La pré-sélection

Date limite du dépôt de candidature **le 20 décembre 2023 – Minuit** :

Les candidat·es souhaitant participer devront nous transmettre les éléments suivants :

- Un portfolio
- Une présentation du ou de la candidat·e et de ses motivations à s'impliquer dans ce projet
- Une note d'intention présentant sa vision de la nouvelle charte, et une courte proposition de concepts pour celle-ci. Le ou la candidat·e sera libre de présenter de manière factuelle ou illustrer succinctement ses propos.

À la suite de cette première étape, 2 candidat·es seront retenu·es pour l'étape suivante et contacté·es le 22 janvier 2024 pour poursuivre la candidature.

Étape 2 : La sélection et l'entretien

Les candidat-es sélectionné-es pour cette étape devront présenter :

- Une ébauche de maquette de programme de saison (une page spectacle, page pratique, calendrier de saison) élaboré avec du contenu que nous vous fourniront.
- Ils-elles seront ensuite invité-es à présenter leurs travaux et rencontrer l'équipe du théâtre, le 6 mars 2024.

À l'issue de cela, le ou la candidat-e retenu-e sera contacté-e le 12 mars 2024 pour un commencement de mission le 1er avril au plus tard. Le temps de pouvoir se concerter avec l'équipe et élaborer l'identité graphique de la saison 2024-2025. Le ou la candidat-e s'engage à se rendre particulièrement disponible entre les mois de d'avril et juillet sur la période de mars 2024 à juillet 2027.

Rétroplanning

Fin de dépôt de candidature pour l'étape 1 : **20 Décembre 2023 - minuit**

Annonce des 2 candidats retenus : **22 janvier 2024**

Présentation de travaux : **6 mars 2024**

Annonce du candidat retenu : **12 mars 2024**

Début de la mission : **1er avril 2024**

Rémunération et montants

Le prestataire sera rémunéré pour sa mission au prix du devis qu'il aura fourni et qui aura été validé par Le Périscope en accord avec son budget.

Pour l'élaboration des propositions qui seront faites par les 2 candidats sélectionnés lors de l'étape 2, Le Périscope versera un montant de 600€ HT au candidat non retenu, sur présentation de facture.

Contrat

À l'issue de l'appel d'offre, un contrat sera rédigé et signé par chacune des parties. Ce dernier précisera les conditions de collaborations, les périodes de travail, la description détaillée des créations et déclinaisons commandées et le rôle de chacun.

Pour toutes informations supplémentaires

Contactez Lucile Donivard

Communication@theatreleperiscope.fr

04 66 76 10 56